var SS00160 - Ticket modérateur *(Pharmanet)*

Synonyme

Montant de l'intervention personnelle

Description

Quote-part personnelle payée par la personne pour la délivance de la spécialité pharmaceutique. Le ticket modérateur correspond à la différence entre le tarif officiel de l'honoraire que le prestataire de soins reçoit et le montant de l'intervention de l'assurance maladie-invalidité obligatoire. L'assurance maladie prévoit le remboursement partiel ou total de certains médicaments. Certaines personnes ont droit à une intervention de l'assurance plus élevée ('intervention majorée'). Elles reçoivent un remboursement plus élevé.

Codification
Montant en euros

Remarques

- Des dispositions légales déterminent si le patient doit payer un ticket modérateur et à quel montant il s'éleve :
  - vous pouvez trouver le ticket modérateur pour les médicaments produits par une firme pharmaceutique (spécialités pharmaceutiques) sur l'application web de l'INAMI ;
  - le ticket modérateur pour les médicaments produits et délivrés par le pharmacien (Que_paie_le_patient_?#préparations magistrales) est fixé par les articles 3 et 3bis de l'arrêté royal du 7 mai 1991 ;
  - les contraceptifs font l'objet d'un remboursement majoré pour les jeunes âgés de 24 ans ou moins ; vous en trouverez les montants dans la liste de référence publiée sur le site de l'INAMI ;
  - vous pouvez consulter les montants et tickets modérateurs des antidouleurs pour les patients souffrant de douleurs chroniques sur la liste de référence publiée sur le site web de l'INAMI ;
  - vous pouvez consulter les montants et tickets modérateurs des pansements actifs pour plaies chroniques sur la Quels_sont_les_pansements_actifs_rembours%C3%A9s_par_l%E2%80%99assurance_soins_de_sant%C3%A9_?#liste de référence publiée sur le site web de l'INAMI.
- En cas de spécialité orale-solide délivrée aux résidents d'une maison de repos (MRS-MRPA), le montant est égal à (prix – ticket modérateur) x nombre d'unités, arrondi au centime d'euro le plus proche.
- En ce qui concerne les patients qui ont droit au remboursement de leur ticket modérateur parce qu'ils ont atteint le plafond du ticket modérateur du maximum à facturer (MAF) (Code facturation part personnelle = 3), le montant du ticket modérateur est combiné au montant AMI sous Montant AMI, et ce pour les années de délivrance 2015 à 2017. À partir de l'année de délivrance 2018, il est repris sous Ticket modérateur.
- Si la prestation a été effectuée selon la réglementation relative aux détenus, le ticket modérateur est à l'a charge de l'INAMI. Ce montant est alors comptabilisé dans le montant AMI par le biais d'une prestation distincte, le ticket modérateur (SS00160) prenant la valeur '0'.
- En cas de délivrance d'un autre médicament de remplacement dû à l'indisponibilité d'un médicament essentiel, l'intervention du surcoût qui y est lié (positif, négatif ou nul) fait l'objet d'une facturation distincte (SS00020 = 780835). La part personnelle correspond alors toujours à 0.
- Vous trouverez davantage d'informations dans les instructions de l'INAMI relatives à la collecte des données de Pharmanet (recherchez Enregistrement de type 40 Zone 27).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Pharmanet	ALL	2004-01-01	2026-12-31

Code

SS00160

Format SAS

11.2. (numeric)

Mots clés

Coûts

FAQ

Pourquoi des montants négatifs peuvent-ils apparaître dans la base de données ?
Lorsqu'une prestation de soins est erronément facturée, la mutualité ou le tiers corrige cette facturation au moyen d'une contrepartie. Dans la base de données Pharmanet, cela apparaîtra comme un nouvel enregistrement contenant les mêmes données que l'enregistrement de facturation originale, les montants (Montant AMI, Honoraires, Ticket modérateur et Supplément) et la Quantité prennent le signe opposé.
Lorsque l'AIM fournit des données, elle peut exécuter un algorithme visant à neutraliser ces facturations (les facturations originales et leurs contreparties) afin qu'ils n'apparaissent plus dans les données livrées. Cependant, il est possible que les facturations corrigées ne soient pas toutes détectées par l'algorithme ; par conséquent, les données livrées peuvent encore contenir des montants négatifs.
De plus, certaines prestations sont d'ordinaire comptabilisées avec des montants négatifs.

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)